

Les moyens de persuader ces autres pays d'accepter cette situation, c'est le partage de la technologie que le premier ministre (M. Trudeau) et son secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) ont préconisé à maintes reprises. Ils affirment que cette attitude ressort des obligations que le Canada a accepté d'assumer en signant le traité de non-prolifération, c'est-à-dire l'obligation de partager. Mais le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a presque affirmé aujourd'hui que l'on est soit pour soit contre ce partage. Telle n'est pas notre attitude.

Je ne veux pas trop insister sur l'importance de créer de l'électricité en utilisant la technologie nucléaire. Je ne souscris pas nécessairement aux vues du secrétaire d'État aux Affaires extérieures selon lesquelles le développement de la technologie nucléaire est essentiellement la solution principale à la production de l'électricité à partir de combustible fossile. Il a peut-être raison. Cependant, je remarque que *L'Economist*, par exemple, émet des doutes à ce sujet. *L'Economist* critique beaucoup le fait que l'AIEA qui, en principe, est un organisme international de contrôle et d'inspection consacre les deux tiers de son budget à promouvoir la production d'énergie de source nucléaire dans le monde entier. Mais même si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a raison de penser que l'énergie nucléaire est la seule alternative valable pour remplacer les combustibles fossiles, devons-nous accepter ce qu'il nous a présenté aujourd'hui? Allons-nous nous laisser blâmer et nous laisser dire que, parce que nous critiquons les conditions dans lesquelles le Canada partage ses connaissances et conclut des contrats, nous sommes isolationnistes, nous voulons conserver nos connaissances, ne rien partager et vivre en égoïstes? Je ne suis pas d'accord.

● (1650)

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: J'aime bien le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et je l'admire, mais je trouve qu'il est un peu trop facile de dire que ceux qui critiquent le gouvernement pour les marchés qu'il conclut sont des égoïstes, des accapareurs qui ne veulent pas partager leur technologie avancée avec le reste du monde.

La question est la suivante: ne peut-on pas trouver des moyens de partager notre technologie en toute sécurité? Ceux qui demandent un moratoire ne veulent certainement pas jouer les égoïstes ni empêcher le développement des pays du Tiers-Monde, mais ils croient nécessaire de prendre plus de temps pour mettre au point, en collaboration avec la communauté internationale et surtout avec les pays qui possèdent une technologie avancée, un moyen sûr de partager cette technologie.

Donc, la question n'est pas de jouer les égoïstes; il ne s'agit pas de savoir si les députés de l'opposition sont en faveur des programmes gouvernementaux ou contre toute forme de partage. Ce qui nous préoccupe et ce que nous sommes prêts à affronter, c'est le grand défi que le ministre n'a pas vraiment posé à la Chambre ou aux Canadiens en disant qu'il s'agit de partager comme le gouvernement l'entend ou d'adopter une attitude égoïste.

Le Canada doit faire preuve d'une prudence toute particulière dans la satisfaction de ses obligations, et pour deux

Prolifération des armes nucléaires

raisons. La première est que le réacteur CANDU, comme on l'a dit souvent, produit plus de plutonium que les autres filiales nucléaires utilisées pour la production d'électricité. La seconde est cette amère surprise que nous a réservée l'Inde, et dont le ministre parlait cet après-midi. Malgré cela, nous ne semblons pas craindre les risques quand nous vendons de nos réacteurs.

Voyons quels sont nos clients. La Corée du Sud se trouve dans une partie du monde fort peu stable. Elle négocie actuellement l'acquisition d'une usine de traitement. On prétend qu'elle y a renoncé. Mais à ma connaissance le gouvernement canadien n'a même pas reçu la moindre assurance, et les assurances valent ce qu'elles valent, que le gouvernement de la Corée du Sud ne se procurera pas d'usine de retraitement dans un avenir plus ou moins prévisible. L'Argentine elle, n'a pas adhéré au traité de non-prolifération. Elle est en proie au terrorisme, et l'on ne peut guère parler de stabilité dans son cas. Et pourtant nous négocions actuellement un marché avec elle, et le marché de fourniture de technologie nucléaire a été signé très rapidement, sans que nous n'ayons pris vraiment la peine d'obtenir des garanties sérieuses.

Il y a ensuite le marché avec l'Italie. Nous avons passé avec une société italienne un accord de licence, pour la fabrication des réacteurs CANDU et pour la réexportation de cette technologie. Où en est ce marché? Quelle assurance pouvons-nous recevoir du ministre, ou de quelqu'un d'autre en ce qui concerne les garanties applicables à cet arrangement? Il y a, d'autre part, le Pakistan, qui n'a pas adhéré au traité de non-prolifération. Son gouvernement doit être tenté de fabriquer une bombe, pour faire pièce à l'Inde. Et, enfin, il y a l'Inde elle-même, qui a utilisé nos techniques et nos ressources pour faire exploser un engin nucléaire.

Nous avons raison, nous avons même le devoir de nous demander si nous pouvons pratiquer pareil commerce dans ces conditions, en prenant de pareils risques. Le ministre admet qu'il y a des risques. Je suppose qu'il y aura toujours des risques, mais peut-il se contenter de dire que nos garanties sont les plus strictes du monde, alors que de son propre aveu et au su de tout le monde il y a des risques? Le ministre peut-il nous dire qu'il croit vraiment que ces garanties sont suffisantes? Croit-il vraiment que ces garanties peuvent empêcher la répétition en divers pays de ce qui est arrivé en Inde? Comment le gouvernement peut-il laisser les Canadiens prendre un tel risque?

Le ministre dit que nous voulons déclarer un moratoire. Cela ne veut pas dire que nous ne concluons plus jamais un marché de ce genre; cela veut dire plutôt que nous ne concluons pas de marché avant d'être convaincus qu'on s'est réellement efforcé d'établir un mécanisme international efficace. Le ministre dit que nous renoncerons à vendre du matériel nucléaire. A mon avis, le peuple canadien accepterait d'y renoncer pour permettre d'établir un mécanisme de ce genre. J'estime que le désir du Canada de renoncer aux ventes de ce genre ou à les remettre à plus tard ne diminuera pas notre influence morale sur les autres pays, mais au contraire l'augmentera.